

Etaient présents :

Mme JAMES Marie Agnès, M. BOULMANT NOMBALLAIS Christian – Aviré
M. BOULTOUREAU Hubert, Mme CHAUVEAU Marie Lise – Bourg d'Iré
MM. PASSELANDE Germain, GRANIER Jean Claude – La Chapelle sur Oudon
Mme FERRY Hélène – Châtellais
M. CHAUVEAU Olivier – la Ferrière de Flée
Mmes BOULAY Mireille, MORICEAU Brigitte – l'Hôtellerie de Flée
MM. COUTINEAU Michel, PELLUAU Dominique – Louvaines
MM. SEJOURNE Serge, DERSOIR Gaëtan - Marans
M. GUINCHARD Serge – Montguillon
M. LEPRETRE Gérard – Noyant la Gravoyère
M. SEREX Francis - Nyoiseau
M. BELLIER André – St Martin du Bois
MM. MARTIN Olivier, BECHU Patrick – St Sauveur de Flée
M. GRIMAUD Gilles - SEGRE
M. FUSELIEZ Didier - Andigné
M. PLACET Denis, Mme DELANEAU Eugénie – Chambellay
M. LAURENCEAU Jean Marie – Champteussé sur Baconne
M. MAHE Yvon – Chenillé Changé
M. GAUDIN Joseph – Gené
MM. FOUCHER Jérôme, GILARD Laurent, ONILLON Jean Marc – Grez Neuville
MM. JUTEAU Jean Jacques – La Jaille Yvon
MM. BOURGEGAIS Michel, CHALET Daniel, RENOUE Emmanuel – Le Lion d'Angers
M. PELE Jacques – Pruillé
M. FOURRIER Alain – Thorigné d'Anjou
M. BOUMIER Jean Louis, Mme PETITEAU Marie Luce – Vern d'Anjou
M. CHEVILLARD Jean Alain, CHEVILLARD Nathalie – Angrie
MM. CLAUDE Gilles, BOISNEAU Claude – Chazé sur Argos
MM. RAYMOND Alain, BOUVET Emmanuel, Mme POIRIER Annick - Freigné
M. GAUTIER Joseph – Loiré

Etaient excusés :

Mme VERGEREAU Danielle – Châtellais
M. GEORGET André – la Ferrière de Flée
M. RONCIN Joël – Montguillon
MM. TROUILLEAU Jacky, BROSSIER Daniel – Noyant la Gravoyère
M. MICHEL Sophie – Nyoiseau
Mme LAMARCHE Sonia, MM. BRAUD Alain, BRECHETEAU Gilles – Segré
M. HUAULME Yannick - Andigné
M. BOUIN René – Chenillé Changé
M. AUGEREAU Tony - Gené
M. CAUBEL Gilles – La jaille Yvon
M. GLEMOT Etienne – Le Lion d'Angers
M. REMOUE Michel, Mme BELLIER-POTTIER M.Françoise – Montreuil sur Maine
M. AIGLE Laurent – Pruillé

M. CARRE Jean François – Sceaux d'Anjou
M. PARE Marcel – Thorigné d'Anjou
M. BERTHELOT Paul – Vern d'Anjou

Etaient absents :

M. ROUSSEAU Hubert – Nyoiseau
M. VILLEPONTOUX Jean François – St Martin du Bois
Mme MICHEL Muriel, PASQUIER M.Noëlle, M. COTTIER Guy – Sainte Gemmes d'Andigné
MM. GAUTIER Jacques, BUOB Patrick – Brain sur Longuenée
Mme COTTIER Jacqueline – Champteussé sur Baconne
M. BROUQUIER Jean Paul – Sceaux d'Anjou
M. COUDRAY Peter – Loiré

M. BERTHELOT Paul a donné pouvoir à Monsieur BOUMIER Jean Louis, Mme AUGEREAU Tony a donné pouvoir à Monsieur GAUDIN Joseph, Madame BELLIER-POTTIER M. Françoise a donné pouvoir à Monsieur LAURENCEAU Jean Marie

Monsieur PLACET Denis est désigné secrétaire de séance.

Présentation des résultats de l'étude d'optimisation

Mme GACHET du bureau d'études ATLANCE présente les résultats de l'étude d'optimisation. 3 scénarii sont présentés. La synthèse de l'étude a été remise à tous les délégués.

Les résultats du suivi de collecte du verre permettent de constater que le tonnage collecté au porte à porte est plus faible qu'une collecte en point d'apport volontaire. La collecte au porte à porte est par ailleurs nettement plus chère que l'apport volontaire.

Scénario n° 1 : Conteneurisation des OMR C1, mutualisation des DEM et JRM dans un même bac, collecte du verre en apport volontaire.

Monsieur SEREX souhaite que l'étude en régie soit faite.

Monsieur BELLIER rappelle que le SEDNO étudie actuellement cette hypothèse.

Monsieur GILARD constate que le coût est plus cher en cagettes à long terme par rapport aux bacs.

Monsieur LAURENCEAU rappelle qu'avec la mise en place de la redevance incitative il est indispensable de fournir des contenants dotés d'une puce qui permettra d'identifier chaque foyer.

Monsieur GRANIER souhaite connaître l'impact financier si l'on réduit le service.

La modification du service donne l'impression de faire un recul concernant la collecte. Cela dit, ce scénario implique la dotation de 2 bacs. Monsieur BELLIER rappelle que le confort de collecte a un prix et les tarifs continueront de grimper si l'on n'optimise pas notre service.

Variante du Scénario n° 1 : Collecte OMR en 0.5

La réduction de la collecte d'ordures ménagères en C 0,5 risque de poser des problèmes d'hygiène surtout en été.

Monsieur GRANIER s'étonne qu'il y ait moins de passage avec un coût supplémentaire.

Madame GACHET précise effectivement que le coût de cette variante est supérieur au scénario de base malgré une diminution de fréquence. Le coût d'achat des bacs et la maintenance sont en effet supérieurs à l'économie réalisée sur la collecte.

Scénario n° 2 : Conteneurisation des OMR, sac pour les emballages ménagers et colonnes d'apport volontaire pour les JRM et les verres.

La mise en place de bacs pour une collecte en apport volontaire pose la question de l'entretien des abords.

Monsieur GRANIER s'interroge sur la collecte en sac plutôt qu'en bac.

Madame GACHET indique que cela permet une collecte plus rapide, et le sac prend moins de place dans les maisons.

Monsieur SEREX déclare qu'il serait souhaitable de faire une présentation à population constante.

Scénario n° 3 : Diminution des fréquences de collecte en cagette en porte à porte pour le verre et papier

Le scénario 3 réduit la fréquence de collecte du verre et papier du C 1 en C ½ et de C ½ en C ¼

La réduction de la collecte sélective risque de se transférer vers les ordures ménagères. Une économie financière est cependant attendue.

Synthèse

Les points d'apport volontaire devront être placés dans un lieu visible. La mise en place de la redevance incitative provoque une diminution du tonnage des ordures ménagères résiduelles.

Monsieur CHEVILLARD demande s'il ne serait pas possible de mettre la collecte des ordures ménagères en point d'apport volontaire.

Monsieur RAYMOND indique que les nouveaux lotissements pourraient être équipés comme cela. Plusieurs demandes de ce type sont arrivées au SISTO.

Monsieur CHALET signale que les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion ne pourront pas se déplacer aux points d'apport volontaire.

Monsieur BELLIER souligne que les conteneurs devront être placés à des endroits stratégiques, en accord avec les communes. Ils sont insonorisés.

Madame GACHET rappelle que la collecte du verre et du papier représente une charge lourde pour les agents de collecte, ce que la CRAM n'a pas manqué de souligner.

Monsieur SEREX s'oppose à voter car il n'a pas d'éléments suffisants.

Monsieur BELLIER indique qu'il n'est pas prévu de vote ce soir car le cabinet Service Public 2 000 doit venir présenter les approches de tarification lors du prochain Comité Syndical du 25 mai.

Cependant il est souhaitable de choisir le scénario afin de définir les conséquences et la somme à recouvrer. La préparation du futur marché de collecte doit en tenir compte. La fin du marché est prévue le 31.12.2011.

Monsieur SEREX souhaite connaître les résultats de l'étude de mise en régie.

Monsieur GRIMAUD pense qu'il n'est pas possible de garder le service actuel, si le volume des déchets est en baisse.

Monsieur PELLUAU s'interroge sur l'emplacement des bacs pour les habitations en campagne.

Un emplacement devra être prévu en retrait du chemin.

Monsieur GRIMAUD pense qu'il n'est pas souhaitable de multiplier les conteneurs en campagne.

Monsieur LAURENCEAU indique qu'il faut se préparer à 2012 et qu'il serait souhaitable d'étudier la réduction de collecte d'ordures ménagères, du verre et du papier.

Monsieur GRIMAUD rappelle que la ville de Segré l'avait demandé mais que l'économie était inférieure à 2 %.

Il est retenu 3 scénarii pour l'étude de financement

Vente de terrain SODEMEL/SISTO

La SODEMEL va échanger avec le SISTO pour l'Euro symbolique une superficie de 2 000 m² contre une petite parcelle. Les frais de géomètre et l'acte notarié seront à la charge du SISTO. Coût global estimé à 1 000 € TTC

Vote à l'unanimité

Avancement du projet de l'Ebeaupinière

Monsieur BELLIER présente l'avant projet sommaire de la nouvelle déchetterie de Sainte Gemmes d'Andigné.

Convention avec M. BOISRAME pour l'enlèvement des D3E

Pour bonifier le soutien financier de 10€ la tonne, il a été demandé à M. BOISRAME, magasin PULSAT du Lion d'Angers d'apporter des D3E à la déchetterie du Lion d'Angers. Une convention doit être passée avec le magasin PULSAT du Lion d'Angers pour en définir les conditions.

Vote à l'unanimité

Convention pour le réemploi d'objets avec l'Arbre Vert

Monsieur BELLIER informe qu'une expérimentation peut être faite avec l'association Arbre Vert pour le réemploi d'objets. Dans un premier temps la collecte se fera à la déchetterie du Lion d'Angers. Les objets seront stockés dans un conteneur et l'association viendra régulièrement les enlever gratuitement.

Vote : A l'unanimité

Avenant Maine Compost

Monsieur BELLIER informe que la Société Maine Compost a changé de dénomination à compter du 1^{er} avril 2010 et qu'il est nécessaire de passer un avenant pour le changement de dénomination.

VOTE : à l'unanimité

Mise en place du Comité suivi "prévention"

Monsieur BELLIER rappelle que le SISTO est engagé dans un programme de prévention des déchets avec l'ADEME. Un comité de suivi doit être mis en place. Il est proposé : les membres de la commission prévention/communication, un représentant de l'ADEME et un ou plusieurs représentants de partenaires (associations de commerçants ou de jardiniers, établissements scolaires...)

VOTE à l'unanimité

Compte Epargne Temps

Monsieur BELLIER dit qu'il est sollicité pour mettre en place le compte épargne temps pour les agents du SISTO. (Décret n°2004-878 du 26 août 2004 relatif au CET de la fonction publique territoriale). Ce dispositif permet de cumuler dans la limite de 5 jours par an le report de jours de congés, de RTT ou de repos compensateurs qui n'ouvrent pas droit à indemnités. Les droits aux congés ne peuvent être exercés qu'à compter de la date à laquelle l'agent a accumulé 20 jours sur son C.E.T.. L'avis du Comité Technique Paritaire sera sollicité.

Vote : 48 oui + 1 contre

Fin de la séance à 22 H 45

~::~::~~

Prochain comité syndical le Mardi 25 Mai 2010 à 20 H 30

Le secrétaire,
M. PLACET Denis

